

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

du 10 décembre



En cette fin d'année, nous sommes perdus dans un épais brouillard avec des incertitudes financières et politiques.

Finances 2025 : La démission du Premier ministre suite à une motion de censure a créé une incertitude politique inédite, impactant directement les finances des collectivités pour 2025. Les réformes financières prévues, y compris la réduction des financements, menacent nos services publics et le pouvoir d'achat des agents.

Dialogue social : Le CST nous présente des réorganisations en morceaux, comme des bouts de brouillard qui se dissipent difficilement. Des dossiers fragmentés et incomplets, rendent le dialogue social flou et insatisfaisant. Une meilleure clarté et une transparence accrue sont essentielles pour faciliter des discussions constructives et efficaces.

Un CRR et une direction de la culture sans chef d'orchestre: Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes traverse une crise profonde. Sans direction depuis un mois, les agents sont désemparés et demandent de l'information et la nomination urgente d'une direction pour rétablir un

environnement de travail productif et serein. En attendant espérons que les membres du comité de direction par intérim ne se prennent pas pour des chefs d'orchestre sans partition !

Service Santé au Travail : Le départ soudain du docteur FRANCOIS nous laisse dans le brouillard quant à la politique de santé des collectivités.

Pour dissiper ce brouillard et avancer sereinement en 2025, il nous faut de la clarté et des mesures concrètes.

pour en savoir plus intervention et relevé des avis
Sécurité informatique – Protection des données personnelles
Service Habitat : Évolution de l'organisation du service
Bilan 2023 de la cellule Discrim'alerte Prévention de la consommation d'alcool et de drogue
Bilan des formations 2023
Créations, suppressions et transformations de postes ...



<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/12/cst-10-dec-interventions-lues/>

[https://intranet.si.rennes.fr/fileadmin/Document/RH/2024-11-](https://intranet.si.rennes.fr/fileadmin/Document/RH/2024-11-Schema_Discrim_alerte_processus-1.pdf)

[Schema_Discrim_alerte_processus-1.pdf](https://intranet.si.rennes.fr/fileadmin/Document/RH/2024-11-Schema_Discrim_alerte_processus-1.pdf)



DISCRIM ALERTE

Vous vivez une situation professionnelle difficile, vous vous sentez discriminé, stigmatisé, exclu. Vous vivez des situations de violences sexistes et sexuelles, psychologiques, verbales, physiques ou du harcèlement moral ou sexuel ?

La cellule d'écoute, de signalements et de traitement des discriminations et des violences au travail a été créée en interne pour vous accompagner.

Saisir Discrim'alerte :
02 23 62 11 67

Vos représentants syndicaux sont là aussi pour vous écouter et vous accompagner
Appelez-nous!

SOMMAIRE

Voeux	1
CST, FSSSCT, Discrim'alerte	2
Entretien pro, Interview	3
à lire à voir, Adhésion	4



Vos élus du FSSSCT vous informent

Un médecin encore en cavale !



Allons-nous revivre les événements de mai 2019 lorsque les 3 médecins du travail de nos collectivités avaient démissionné ? La politique de santé est-elle en cause dans ce nouveau départ ?

Après un an et demi de bons et loyaux services, notre Docteur François DAVID a décidé de prendre la poudre d'escampette. On se demande s'il a trouvé une île déserte où il n'y a pas 7000 agents à surveiller. Peut-être qu'il a simplement réalisé que les dossiers médicaux ne se classent pas tout seuls ? Ou alors, il a découvert que le café de la machine n'était pas si bon que ça ? En tout cas, il nous laisse avec deux médecins pour 7000 agents... un vrai défi ! On espère que nos derniers médecins ont des superpouvoirs cachés.

Sinon, il va falloir qu'on apprenne à se soigner nous-mêmes... vive les remèdes de grand-mère ! On pourrait aussi organiser un tirage au sort pour savoir qui aura le droit de consulter. Ou alors, on pourrait tous se mettre au yoga et à la méditation pour rester zen. En attendant, souhaitons bonne chance à nos deux derniers médecins... ils en auront bien besoin !

Entretien professionnel et plan de formation 2025



Consultez en détail le guide pratique de l'UGICT-CGT

<https://ugictcgt.fr/guide-evaluation/>

La campagne des entretiens professionnels 2024 est lancée. Les responsables de service doivent retourner les évaluations à la DRH pour la fin du 1^{er} trimestre 2025. Votre responsable doit vous convoquer au moins 8 jours avant l'entretien et le compte-rendu doit vous être adressé au plus tard 15 jours après l'entretien. Vous pouvez formuler des observations sur le compte rendu. C'est le moment de faire un bilan sur

l'année écoulée, d'évoquer les difficultés rencontrées, mettre à jour la fiche de poste et d'exprimer vos besoins de formation. Sur la fiche d'évaluation, vous pourrez indiquer si vous avez été lauréat d'un concours ou d'un examen professionnel. Vous pourrez indiquer si vous envisager de préparer un concours, une préparation à un concours ainsi que vos souhaits de mobilité ou d'évolution professionnelle. C'est aussi le moment de faire un bilan sur les impacts du

télétravail et d'indiquer votre souhait de télétravailler ou non.

Vous pouvez également demander une révision du compte rendu dans les 15 jours suivant sa notification et réclamer un second rendez-vous avec un représentant d'une organisation syndicale. N'hésitez pas à nous faire part de vos questionnements et des dysfonctionnements.

Rencontre d'Isabelle, agente à SPHL

Isabelle, pouvez-vous vous présenter ?

Je travaille pour la ville de Rennes depuis 25 ans. J'ai commencé dans les écoles à la plonge, mais c'était un rythme de folie ! Deux ans plus tard, j'ai rejoint SPHL comme agente technique. Depuis, je m'occupe de garder nos locaux tout beaux.

À quoi ressemble une journée de travail pour vous ?

Avec mes soucis de santé, je gère maintenant deux sites. Je commence à 7h30 en ouvrant les portails. Ensuite, je m'occupe des endroits où le public passe. Mes missions ? Nettoyer les sanitaires, vider les poubelles, aspirer les sols, et parfois passer la serpillière. Je lave aussi mes outils. Je fais des allers-retours entre mes deux sites jusqu'à 15h45, avec une pause déjeuner bien méritée. Depuis 2005,

nous travaillons en horaires de journée, ce qui est un grand plus!

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

J'adore le contact avec mes collègues, que ce soit ceux qui font le même travail que moi ou ceux des bureaux. On se dit bonjour avec le sourire, et ça fait du bien ! Je me sens utile en assurant la propreté de leurs espaces de travail. Et puis, j'ai trouvé mon organisation avec l'agent de maîtrise. On a des réunions mensuelles et un téléphone pro pour rester informés.

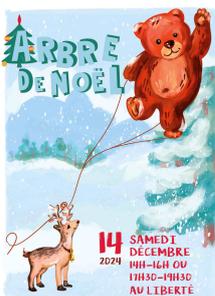
Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Le poste est physique, surtout quand je dois monter parfois des fournitures à l'étage sans ascenseur. Et j'aimerais bien avoir plus de vêtements de travail, comme des sweats supplémentaires et des polaires. Par ailleurs, certains

collègues semblent avoir trop de sites à gérer et perdent du temps dans les transports. Il faudrait mieux répartir le travail et écouter plus nos besoins !

Que pensez-vous des syndicats, notamment la CGT ?

Je ne suis pas encore adhérente, mais je trouve que la CGT fait du bon boulot pour améliorer nos conditions de travail. Ils veillent à notre santé et défendent nos équipements. C'est rassurant de savoir qu'ils peuvent porter nos doléances à l'administration.



Vous avez participé à l'arbre de Noël organisé par la mission action sociale le 14 décembre.

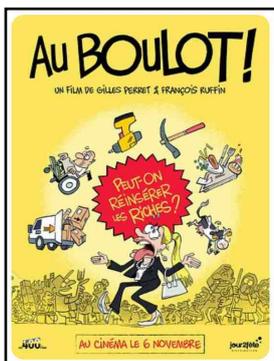
Donnez-nous votre avis!

Cliquez ici



RENCONTRE À RENNES avec Julie Gervais et Willy Pelletier autour de leur livre "La haine des fonctionnaires" **JEUDI 30 JANVIER**
Maison des associations (salle 100)
pour les agents à 16h30, pour tout public à 18h30
 Les fonctionnaires, soumis désormais à des contraintes de rentabilité, peinent à servir leurs missions d'intérêt général. Ce livre montre leurs vies, au plus près de l'accomplissement de leurs tâches.

<http://www.editionsamsterdam.fr/la-haine-des-fonctionnaires/>



FILM Le journaliste François Ruffin filme, sous la caméra de Gilles Perret, l'essai de « réinsertion sociale » de l'avocate, juriste, et chroniqueuse télé médiatique Sarah Saldmann, après des propos au cours desquels elle accusait les chômeurs, les travailleurs précaires, les smicards, et les personnes prenant un arrêt maladie pour un rhume ou une angine d'être « des glandus, des assistés, des feignasses ». Elle finit par accepter la proposition de François Ruffin d'aller pendant une semaine à la rencontre des gens qu'elle vient d'insulter et d'injurier.



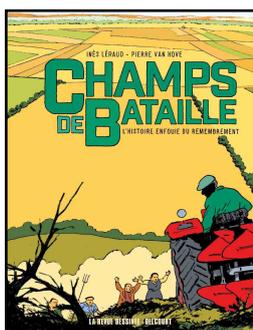
Bande d'annonce officielle :

<https://www.youtube.com/watch?v=FJkV1f79Gm4>



Commentaires de F RUFFIN

<https://www.youtube.com/watch?v=fr8QjbNx1FM>



BD La journaliste Inès Léraud et le dessinateur Pierre Van Hove, auteurs de la BD documentaire "Algues vertes, l'histoire interdite", explorent les origines de l'agriculture productiviste en France. Après la guerre, l'État a redistribué les terres, mécanisé l'agriculture et utilisé des engrais chimiques pour augmenter les rendements. Cette politique, appuyée par l'historien Léandre Mandard, a profondément transformé les paysages et divisé les villages, entraînant des contestations et des drames humains. L'ouvrage met en lumière les conséquences environnementales et sociales de ces changements, avec de nombreux exemples en Bretagne.

#Adhésion

La CGT, première force syndicale depuis plus d'un siècle et première organisation dans la Fonction publique territoriale, a démontré sa capacité à porter les aspirations et les attentes des agent.e.s de toutes les catégories à partir de leurs revendications. Pour la CGT, vos revendications se construisent avec vous à partir de vos besoins collectifs et individuels exprimés. L'action est portée avec vous toutes et tous.

Nous avons besoin de chacune et chacun pour une CGT plus forte et plus efficace. Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous réussirons à faire valoir plus largement nos revendications.

Voici donc, en quelques mots, les raisons qui vous conduiront à rejoindre notre syndicat afin d'en faire le vôtre.

QUAND VOUS ADHÉREZ À LA CGT, C'EST VOUS QUI LA FAITES !

A Rennes, nous avons de la chance d'avoir 2 syndicats

la CGT pour les catégories C

hormis les agents de maîtrise



Cotisation syndicale CGT 9 à 11€ par mois

le syndicat spécifique UGICT-CGT pour les catégories A et B

et agents de maîtrise



UGICT-CGT : 0,7% du salaire net par mois

Montant du crédit d'impôt lié aux cotisations syndicales : 66 % des cotisations annuelles versées. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

CONTACT : - ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04